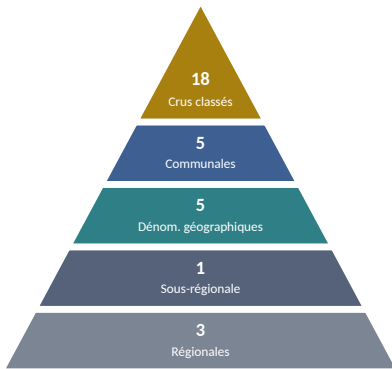


VUE D'ENSEMBLE



La pyramide se lit de **bas en haut** : de l'appellation la plus large (régionale) à la plus précise. Chaque nom porte les **couleurs de vin** autorisées.

Rouge
 Blanc
 Rosé
 Effervescent
 Doux

Crus classés 18

Pas de grand cru en Provence : le sommet, ce sont 18 domaines « crus classés » (1955), tous en Côtes de Provence. On classe un domaine, pas un terroir : c'est une mention, pas une appellation.

● Château Minuty	● Château de Saint-Martin
● Château Sainte-Roseline	● Château Saint-Maur
● Château Sainte-Marguerite	● Clos Mireille
● Château de la Clapière	● Château de Selle
● Domaine de l'Aumérade	● Château de Brégançon
● Clos Cibonne	● Domaine de Mauvanne
● Domaine de Rimauresq	● Domaine de la Croix
● Château Roubine	● Domaine du Noyer
● Château du Galoupet	● Domaine du Jas d'Esclans

Communales 5

● Bandol		● Palette	
● Cassis		● Les Baux de Provence	
● Bellet			

Appellation + dénomination géographique 5

Le nom de l'appellation suivi d'une commune, d'une sous-zone ou d'un terroir, sur l'étiquette : « Côtes de Provence Sainte-Victoire ».

CÔTES DE PROVENCE + ...

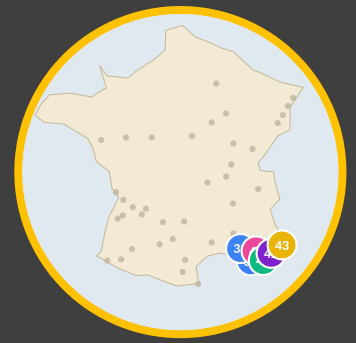
● Sainte-Victoire		● Pierrefeu	
● Fréjus		● Notre-Dame des Anges	
● La Londe			

Sous-régionale 1

● Pierrevet	
-------------	--

Régionales 3

● Côtes de Provence		● Coteaux varois en Provence	
● Coteaux d'Aix-en-Provence			



Provence

Les appellations du cours

EN BREF

- 9 appellations
- 5 dénominations
- 6 zones sur la carte des sols

NIVEAUX

● Crus classés	18
● Communales	5
● Dénom. géographiques	5
● Sous-régionale	1
● Régionales	3

COULEURS

Rouge	
Blanc	
Rosé	

part des appellations qui produisent cette couleur

CÉPAGES DOMINANTS

Mourvèdre	
Grenache	
Cinsault	
Syrah	
Tibouren	
Rolle	

selon le nombre d'appellations qui les citent

SOLS

38	Bandol & Cassis	calcaire
39	Pays d'Aix, Palette & Les Baux	calcaire
40	Coteaux Varois (centre-Var)	argile
41	Massif des Maures (La Londe, Pierrefeu)	schiste
42	Fréjus & piémont de l'Estérel	volcanique



PROVENCE

● Côtes de Provence

Régionale



● Grenache, Cinsault, Syrah, Mourvèdre, Tibouren, Rolle

AOC en 1977. 20 000 ha : 80 % rosé, 15 % rouge, 5 % blanc.
Crus classés depuis 1955 (23 domaines retenus, 18 subsistent :
Minuty, Sainte-Roseline, Clos Cibonne, Rimauresq, Clos
Mireille, Château de Selle...).

 Sainte-Victoire · Fréjus · La Londe · Pierrefeu · Notre-Dame des
Ange

● Côteaux d'Aix-en-Provence

Régionale



● 4 000 ha : 70 % rosé, 25 % rouge, 5 % blanc.

cours : « Côteaux d'Aix en Provence »

● Côteaux varois en Provence

Régionale



● 2 200 ha : 80 % rosé, 17 % rouge, 3 % blanc.

cours : « Côteaux Varois »

● Bandol

Communale



● Mourvèdre

1 500 ha : 64 % rosé, 31 % rouge, 5 % blanc.

● Cassis

Communale



● 200 ha : 71 % blanc, 27 % rosé, 2 % rouge.

● Bellet

Communale



● 47 ha : 42 % rouge, 37 % blanc, 23 % rosé.

● Palette

Communale



● 45 ha : 55 % rouge, 30 % blanc, 15 % rosé.

● Les Baux de Provence

Communale



● 280 ha : 75 % rouge, 25 % rosé.

cours : « Côteaux des Baux en Provence »

● Pierrevert

Sous-régionale



● 300 ha : 60 % rosé, 30 % rouge, 10 % blanc.